

Informations

MAIRIE

Secrétariat ouvert le Lundi de 13h 30 à 16h 00 et le Jeudi de 15h 30 à 18h 30.

Permanences du Maire le Jeudi de 16h 00 à 18h 30 ou sur rendez-vous.

☎ 04 79 31 30 46.

@ mairie@monthion.fr  monthion.fr  [Mairie.Monthion](https://www.facebook.com/Mairie.Monthion).

Infos Services Publics : 39 39.

Le procès-verbal du Conseil Municipal est affiché sur les 7 panneaux prévus à cet effet ; il est aussi à votre disposition sur le Site Internet et le Facebook de la Commune.



URBANISME

Dépense de documents d'urbanisme en ligne : pu.rgd.fr/#/073170.

❖ Renseignements :

Pôle Urbanisme ARLYSÈRE,

L'Arpège, 2 Avenue des Chasseurs Alpains, BP 10 108 à Albertville.

☎ 04 79 10 01 83 - urbanisme@arlysere.fr.

Avant tous travaux, il est nécessaire de vous renseigner à la Mairie sur les règles en matière d'urbanisme, de consulter le règlement du Plan Local d'Urbanisme et le Plan de Prévention des Risques.

❖ Aides pour rénover votre logement :

Dans le cadre de la rénovation de votre logement, des aides peuvent vous être accordées pour rendre votre logement accessible ou l'adapter au handicap ou encore pour améliorer sa performance énergétique.

Pour tous renseignements contacter le CAL-PACT de Savoie, 7 Place Ferdinand Million à Albertville.

☎ 04 79 37 15 65.

Les demandes doivent être déposées avant la réalisation des travaux.

❖ France Rénov' :

Arlysère propose un accompagnement gratuit, neutre et de qualité, pour tous les ménages du territoire. Vous pouvez prendre rendez-vous pour rencontrer un conseiller France Rénov' qui vous informera sur les techniques, les aides mobilisables pour votre projet.

- Personnes aux **revenus modestes ou très modestes**, l'opérateur qui vous accompagnera est SOLIHA, il intervient dans le cadre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

☎ 0 800 200 451 - Les permanences se tiennent à Albertville sur rendez-vous tous les Mercredis.

- Personnes aux **revenus supérieurs**, l'opérateur qui vous accompagnera sera l'Asder qui intervient dans le cadre de notre Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique en lien avec France Rénov'.

☎ 04 56 11 99 00 - info@faire73.fr.

Les permanences se tiennent sur rendez-vous à Albertville : le 2^e et le 4^e Mercredi de chaque mois.

❖ La Taxe d'Aménagement :

La Taxe d'Aménagement est constituée de 2 parts :

- une part destinée aux départements (2.5% en Savoie).

- une part destinée aux communes ou aux E.P.C.I. (3% à Monthion depuis le 1^{er} Janvier 2013).

Faits générateurs de la Taxe :

- opérations de construction, de reconstruction, d'agrandissement.

- installation ou aménagements soumis à une autorisation au titre du Code de l'Urbanisme.

- procès-verbal suite à une infraction.

❖ Autorisations d'urbanisme délivrées en 2024 :

27 Déclarations Préalables, 1 Permis de Démolir, 10 nouveaux Permis de Construire,

1 Permis de Construire Modificatif, 22 Certificats d'Urbanisme.

RAPPEL : Si vous envisagez des travaux, renseignez-vous à la Mairie sur les démarches administratives à entreprendre.